

clac
CÍRCULO

de
lingüística
aplicada a la
comunica
ción

THÈME, APPPOSITION, PRÉDICATION SECONDE

UNE APPROCHE ULTRA-LEXICALISTE ET ULTRA-SÉMANTICISTE

Frank Scheppers

Vrije Universiteit Brussel

fscheppe a vub ac be

Dans cette étude,¹ j'essaierai de formuler une conception des notions d'apposition et de thème par rapport à une typologie ultra-lexicaliste et ultra-sémanticiste des relations syntaxiques. Dans ce cadre théorique (et terminologique), ces notions auront une fonction - somme toute - assez traditionnelle:

- le concept d'apposition sera construit comme la relation syntaxique la plus relâchée, ou plus précisément: comme une relation lexico-syntaxiquement indéfinie, dont l'interprétation dépend de facteurs non-lexicaux;
- la notion de thème sera conçue dans la lignée des notions de 'thème-rhème' ou de 'topic-comment' dans la tradition de l'analyse du discours, et sera construite comme une notion pragmatico-discursive (et non pas syntaxique).

Dans la *Grammaire critique* de M. Wilmet (Wilmet 1997b) par contre, il y a un lien essentiel (définitoire) entre les concepts de thème, d'apposition et de prédication. J'essaierai donc de montrer comment le dispositif conceptuel présenté ici affecte la typologie des phénomènes qui dans la *Grammaire critique* sont analysés en termes du couple thème-rhème. À ce propos, j'insisterai plus particulièrement sur quelques distinctions entre plusieurs cas qui chez M. Wilmet se laissent tous classer sous la rubrique thème-apposition-prédication seconde (Wilmet, 1997b: 516-534), mais qui d'un autre point de vue peuvent être traités comme fort différents entre eux.

1. Une typologie ultra-lexicaliste et ultra-sémanticiste des relations syntaxiques (cf. Scheppers, 1999)

La démarche conceptuelle caractérisant mon approche se comprend à la lumière de quelques tendances (lexicalistes et sémanticistes) existantes dans la littérature syntaxique contemporaine: (i) la tendance à souligner les rapports entre morphosyntaxe et sémantique; (ii) la tendance à situer le noyau

¹ Il s'agit d'une élaboration de matériaux d'abord présentés lors de la séance du 2 juin 1999 du Cercle Linguistique des Universités de Bruxelles. Je tiens à remercier les membres de CLUB et particulièrement M. Pierrard pour leurs remarques.

de cette problématique dans le lexique (Jackendoff, 1983, 1987, 1990; Speas, 1990; Williams, 1994; Bouchard, 1995).²

En radicalisant les considérations qui motivent ces tendances, je pars du postulat que les effets formels dits '(morpho)syntaxiques' se laissent réduire en fin de compte à quelques caractéristiques structurelles fort abstraites des structures sémantiques des mots individuels; la syntaxe ne sera donc plus conçue comme un niveau distinct de la grammaire. Ainsi, c'est le principe méthodologique de l'économie qui motivera en premier lieu mes démarches. Dans le cadre de cet article, il n'est bien sûr pas possible de formuler une théorie bien élaborée à partir de ces principes, mais j'essaierai de démontrer que même avec une élaboration très restreinte de cette idée, on peut arriver à quelques résultats intéressants, quoique préliminaires et spéculatifs.

1.1. La notion de 'structure sémantique'

Pour illustrer la notion de **structure sémantique**, je pars du formalisme de Ray Jackendoff (1983, 1987, 1990), qui a l'avantage d'être assez transparent. Prenons l'exemple classique (1a), dont la représentation sémantique ('conceptuelle') chez Jackendoff a la structure (1b).

(1a) Pierre donne le livre à Marie.

(1b) [_{Event} CAUSE ([_{Thing} Pierre], [_{Event} GO ([_{Thing} le livre], [_{Path} TO ([_{Thing} Marie]))]]]

Il faut noter que (1b) est déjà une représentation partielle et simplifiée: ainsi p. ex., la situation temporelle de l'événement n'est pas représentée, ni le fait que l'action de 'donner' implique (prototypiquement) un changement de possession (et non pas p. ex. un 'pur' mouvement dans l'espace physique), ni l'effet spécifique de la modalité du verbe fini etc. Tout de même, il est intéressant de faire abstraction de ces traits spécifiques, pour aboutir à la structure générale (2).

(2) [_{Event} CAUSE ([X], [_{Event} GO ([Y], [_{Path} TO ([Z]))]]]

Cette structure peut alors être considérée comme sous-jacente à p. ex. "J'envoie Pierre à Paris", aussi bien qu'à la phrase (1a), à "Pierre fait danser Marie", ou à "Pierre rend Marie heureuse". Le sens de ces représentations abstraites réside dans le fait que (i) elles permettent l'application de quelques règles d'inférence logique ou pragmatique, qui sont identiques pour toutes les phrases qui relèvent d'une même structure (p. ex. de la forme (2) on peut déduire automatiquement qu'à la fin de l'événement décrit, Y sera en rapport avec Z - dans la notation de Jackendoff: [BE ([Y], [AT ([Z])]); et (ii) elles permettent la formulation explicite de quelques généralisations assez fortes à propos de la connexion entre la forme morphosyntaxique des phrases et leur forme conceptuelle.³

Or, en m'inspirant de Bouchard (1995),⁴ je constate que la représentation (2) est encore trop 'concrète' pour fonctionner de façon adéquate dans le cadre d'une description lexico-grammaticale. En abstrayant quelques traits spécifiques de la représentation (2) en plus, on aboutit à une structure encore plus générale (avec F = fonction):

2 La littérature à laquelle je réfère ici, est de type post- ou néo-chomskyenne, mais les mêmes tendances se laissent observer dans les différents "cognitivismes" d'autres écoles.

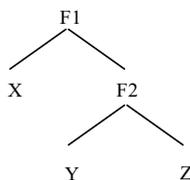
3 Cf. la *Grammatical Constraint* de Jackendoff, 1983: 13-16.

4 Bouchard réalise ses analyses au moyen d'un formalisme moins minimal, qui ressemble plus aux formalismes syntaxiques traditionnels de l'école chomskyenne. Ici, il suffit de me référer aux arguments qu'il apporte en faveur d'une structure moins 'étouffée' que celle avancée par Jackendoff (Bouchard, 1995: 3-115).

(3a) [F1 (X, F2 (Y, Z))]

ou bien sous la forme d'un arbre:

(3b)



L'on peut appeler **prédication** la relation de 'mise en rapport' entre deux positions et postuler - comme le fait Bouchard - que toute structure sémantique est essentiellement engendrée par l'application récursive de cette mise en rapport 'prédicationnelle'. Une telle structure, même minimale, n'est pourtant pas vide de contenu. Ainsi, la structure (3) donne déjà lieu à l'interprétation suivante: 'X est en rapport avec (le fait que) Y est en rapport avec Z', ou: 'X est orienté sur le rapport de Y à Z'; de la même manière, l'on peut déjà interpréter la relation entre les positions X et Y comme une relation de 'contrôle': la prédication F2 entre Y et Z sera toujours interprétée comme le produit de l'activité ou des propriétés de X.⁵

Ce sont alors ces structures 'prédicationnelles' qui constitueront le squelette des représentations syntaxico-sémantiques; toute information plus spécifique devra se rattacher à de tels squelettes. Ainsi, p. ex., une relation entre positions peut être une 'prédication nue' (ou - formulation peu heureuse de Bouchard - 'prédication à copule') mais elle peut aussi être rendue plus spécifique par le biais d'information supplémentaire, qui correspond aux fonctions spécifiques de Jackendoff: IN, ON, UNDER (cf. la différence entre p. ex. 'arriver' et 'entrer' dans l'analyse de Bouchard (1995: 180-181)); ainsi aussi, une même structure peut être interprétée par rapport à plusieurs 'champs sémantiques' (cf. Jackendoff, 1983: 188-211); ou encore: l'orientation dynamique impliquée dans toute structure prédicationnelle peut être ancrée de différentes façons par rapport au centre déictique 'MOI-ICI-MAINTENANT' (cf. p. ex. les analyses de Bouchard (1995: 121-199) à propos des différences entre des verbes comme 'venir' et 'aller').

1.2. Une typologie des relations lexico-syntaxico-sémantiques

Il est clair que la plus grande partie des éléments structurels sémantiques de la phrase (1a) est déjà présente dans le seul lexème "donne", qui a (2-3) pour structure sémantique intrinsèque. C'est donc le verbe "donne" qui détermine le rapport qui existe entre les autres constituants de la phrase.⁶

Je propose alors de radicaliser cette intuition lexicaliste, en postulant que (i) toute structure sémantique est engendrée par les structures internes des lexèmes qui y participent; et (ii) un lexème -

5 Je note - avec Bouchard - qu'ainsi, au moins une partie des effets qui chez Jackendoff doivent être pris en compte par la fonction très spécifique CAUSE, relèvent déjà des caractéristiques 'minimales' de la structure 'nue' (3). Pour l'analyse des verbes de contrôle ('avoir' et 'tenir') en ces termes, cf. infra point 3.2. Cf. également les analyses de l'alternance inchoatif-causatif avec des verbes comme 'entrer', Bouchard, 1995: 103-108, 199-207.

6 Note terminologique: les constituants qui occupent les positions prévues par une structure sémantique, seront appelés les **arguments** de cette structure et l'ensemble des relations sémantiques prévues par un lexème d'une part et ses arguments d'autre part, s'appellera le **domaine** de ce lexème; vu le fait qu'un domaine est toujours organisé de façon hiérarchique, il aura toujours un **argument supérieur** (pour l'importance de cette notion pour des phénomènes morphosyntaxiques tels que l'accord grammatical, cf. Scheppers, 1999).

abstraction faite de sa phonologie - n'est rien d'autre qu'un tel bout de structure. Il s'ensuit que les effets morphosyntaxiques devront se réduire à la combinatorique de ces structures lexico-sémantiques.⁷ Dans l'analyse d'une phrase, les questions méthodologiquement fondamentales qu'il faudra se poser seront donc à chaque fois: (i) quelle est la structure sémantique de la phrase entière, (ii) quel est l'apport de chaque lexème ou constituant à cette structure, et (iii) quels mécanismes combinatoires sont à l'œuvre? Pour illustrer cette méthode, reprenons l'exemple (1a).

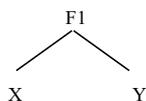
Il est clair que les constituants "Pierre", "le livre" et "Marie" en soi n'impliquent aucune relation de prédication entre les positions de la structure (1b): il ne font qu'occuper (ou remplir) les positions libres X, Y et Z dans la structure (2), propre au lexème "donne". J'appellerai **complétude** cette relation entre "donne" et les constituants qui occupent ses positions-argument.

(4) *Complétude (définition):*

une structure syntaxiquement close occupe une position libre dans la structure interne d'une structure matrice.

Puis, demandons-nous quel est l'apport du lexème "à". Constatons d'abord que la préposition en soi implique déjà une relation de prédication: nécessairement, 'quelque chose' est situé par rapport à 'autre chose'; dans ce cas-ci le domaine de 'à' consiste en la mise en rapport de 'le livre' et de 'Marie'. Dans le formalisme de (3), ceci se représente ainsi:

(5)



Or, dans le cas de la phrase (1), cette relation entre "le livre" et "Marie" est déjà présente dans la structure interne du verbe "donne" (et c'est bien ce verbe qui impose à cette relation une interprétation plus spécifique). Ainsi on pourra dire que la structure interne de 'à' se superpose au nœud F2 de la structure interne (3) de "donne". J'appellerai ce type de relation **chevauchement**.

(6) *Chevauchement (définition):*

la structure interne d'un constituant se superpose à (une partie de) la structure interne d'un constituant matrice.

Un cas analogue se présente dans des phrases telles que (7a-b), dans lesquelles l'adjectif "heureuse" implique de par sa structure lexicale déjà la position occupée par "Marie", mais l'interprétation spécifique de cette relation dans la phrase est déterminée par le verbe matrice ("rend", resp. "considère").

(7a) Pierre rend Marie heureuse.

7 Notez que avec cette conception, et les métaphores qui s'ensuivent, mon approche s'éloigne fondamentalement des conceptualisations de la 'valence' dans la 'Case-grammar' et celles dans la littérature citée jusqu'à présent. Pour une analyse lexicaliste de la combinatorique des structures sémantiques ('argument structure'), mais dans un cadre théorique avec un niveau syntaxique distinct, cf. Speas, 1990: 60-72 et passim.

(7b) Pierre considère Marie heureuse.

Je me limite à signaler simplement un troisième mécanisme, que j'appelle **prolongement**. Ce mécanisme se définit ainsi: une structure s'ajoute à une structure matrice de telle sorte qu'une structure complexe mais intégrée soit engendrée où figurent des positions qui ne sont pas prévues de par la seule structure matrice. Le mécanisme du prolongement est assez productif en néerlandais et en anglais (p. ex. "Ik heb mijn voeten stuk gelopen"; "I walzed her into the garden"; "I baked the oven black"; pour des applications en grec ancien, cf. Scheppers, 1999), mais ne paraît pas exister en français.⁸

Ces mécanismes d'intégration syntaxico-sémantique (complétude, chevauchement, prolongement) ont en commun le fait que (i) la présence d'un lexème y est à chaque fois interprétée (et légitimée) par le biais de la structure lexico-sémantique qui constitue son contexte matrice et (ii) les rapports entre les positions sémantiques y sont entièrement réglés par les structures sémantiques intrinsèques des lexèmes qui y participent. Or, certains phénomènes, que je résumerai sous le concept d'**apposition**, ne se laissent pas construire de cette façon; ainsi p. ex. dans le cas prototypique de l'apposition "Napoléon, l'empereur des français, est mort" (où le constituant "l'empereur ..." n'occupe pas de position distincte dans le contexte matrice engendré par "est mort" par rapport à la position déjà occupée par "Napoléon"), mais aussi dans l'exemple "Je le bois chaud" (avec "le" = mon café), où le constituant "chaud" ne correspond pas à un nœud prévu dans la structure interne du verbe matrice "bois".

(8) *Apposition (définition):*

un constituant s'intègre dans son contexte en se rattachant à un constituant occupant une position dans le contexte matrice, sans que la relation entre ces deux constituants soit réglée par la structure lexico-sémantique matrice.⁹

Ainsi donc, on voit ce qu'il y a de traditionnel dans ma définition de l'apposition,¹⁰ malgré la transformation opérée dans le contexte théorique: l'apposition est construite - de façon négative - comme une relation n'ayant pas certaines caractéristiques prototypiques des relations syntaxiques 'canoniques'. Toutefois, le point de vue rigoureusement lexicaliste de mon approche a pour conséquence favorable que le critère de délimitation de ce concept se laisse formuler plus clairement: est appelée apposition toute relation entre deux entités langagières qui n'implique pas la médiation d'une structure lexico-sémantique matrice. Ceci a des implications en vue d'une typologie des différents types d'apposition: puisque les relations syntaxiques sont définies en termes de structures lexico-sémantiques, l'interprétation des relations entre entités en apposition devra par définition être d'ordre non-syntaxique (cf. infra, point 3).

8 Cf. Riegel, 1991:110. S'agit-il d'un paramètre typologique fondamental qui distingue le français des autres langues citées?

9 Note terminologique: j'appellerai les constituants qui se trouvent dans une relation d'apposition **support** et **apport**; aucune connotation guillaumienne n'est impliquée.

10 Pour une estimation critique des fonctions de la notion d' apposition dans la grammaire traditionnelle, cf. Wilmet, 1997a.

1.3. Un critère structurel à la fois morphosyntaxique et sémantique: domaines autonomes - domaines médiats

Comme j'ai essayé de démontrer ailleurs (Scheppers, 1999), il existe un critère qui peut soutenir empiriquement la thèse de l'homologie (c.-à-d. l'identité structurelle) entre morphosyntaxe et sémantique: la notion d'autonomie structurelle, qui se laisse interpréter comme une notion syntaxique aussi bien que comme une notion sémantique. Sur le plan sémantique, cette notion d'autonomie s'interprète ainsi: d'une part, les relations de prédication qui constituent un domaine autonome sont interprétées comme constituant une donnée qui a un statut 'ontologique' ('référentiel' (?)) indépendant par rapport au contexte matrice; d'autre part, les relations prédicationnelles dans un domaine non-autonome s'interprètent comme faisant intégralement partie d'une structure complexe, c.-à-d. comme n'ayant pas de statut propre. Sur le plan morphosyntaxique, cette notion d'autonomie implique le fait que le domaine d'une fonction aura le statut d'un constituant à part, c.-à-d. que les rapports impliqués n'y sont pas médiés par une structure matrice mais s'effectuent entièrement à l'intérieur du domaine même.

Il s'ensuit déjà de ces formulations qu'il y a un lien entre la (non-)autonomie d'un domaine et la façon dont il s'intègre dans le contexte matrice. Dans le cas d'une relation de complétude, l'identification ('référentielle?', 'ontologique') du complément se fait indépendamment de la structure matrice: p. ex. "Pierre", "Marie" et "le livre" fonctionnent comme des entités qui ont une identité propre, hors de l'événement décrit par la phrase (1). Dans le cas d'un chevauchement par contre, le domaine qui se superpose à une structure matrice, n'aura pas d'identité propre: ainsi, le rapport entre "le livre" et "Marie" impliqué par le domaine de "à" ne correspond à proprement 'rien' en dehors du fait que Pierre DONNE l'un à l'autre; de même pour les exemples (7): le domaine "Marie-heureuse" n'a aucun statut en dehors du fait que Pierre la rend resp. considère telle.

La pertinence empirique du dispositif conceptuel présenté ici se confirme lorsque l'on applique le critère de la (non-)autonomie des domaines à l'apposition: la définition même de l'apposition en tant que relation non-médiée par le contexte matrice prédit que la prédication impliquée dans le constituant apposé devra être interprétée comme une donnée ontologiquement autonome, c.-à-d. comme un fait dont l'identification (incl. la valeur de vérité, si l'on voulait appliquer ce critère) est indépendante par rapport à l'événement décrit dans le contexte matrice. Ceci vaut - de façon presque trop évidente - pour les exemples du type "Napoléon, (l')empereur des français, est mort", où le fait qu'il s'agit de l'empereur est un fait indépendant par rapport au fait que Napoléon est mort, mais aussi - quoique de façon moins évidente - dans le cas moins prototypique de "Je le bois froid": là non plus, la température du café ne fait pas intrinsèquement partie de l'action de 'boire' (cf. infra point 3.3).

1.4. Possibilités d'intégration sémantico-syntaxique et morphologie lexicale: le trait \pm prédicatif

À cette esquisse d'une théorie des relations lexico-syntaxiques, même si elle ne se veut que spéculative et préliminaire, il manque une composante importante: il faudrait formuler les conditions qui limitent les possibilités de combinaison entre structures lexicales; traditionnellement, les effets de grammaticalité sont pris en compte par le biais du niveau syntaxique, mais dans mon approche lexicaliste, ils doivent être expliqués en termes de caractéristiques intrinsèques des formes lexicales. Sans pouvoir élaborer cet aspect important, je voudrais citer quelques éléments pertinents à ce propos.

En se posant la question de ce qui est 'déjà présent' comme structure sémantique de par tel ou tel lexème en isolation, on se rend compte que la morphologie d'une forme lexicale prédétermine déjà

en grande partie ses possibilités d'intégration syntaxico-sémantique et notamment la (non-)autonomie de son domaine.¹¹ À ce propos, l'on peut reprendre le concept traditionnel de la **prédicativité**.

À partir de l'hypothèse que la structure d'une représentation lexico-sémantique est engendrée par l'application (éventuellement récursive) d'une mise en rapport entre deux positions structurales, l'on peut définir cette notion de manière suivante.

(9) *Prédicativité (définition):*

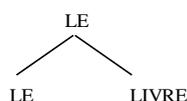
Est prédicatif tout constituant morphosyntaxique dont la structure sémantique prévoit, de par le nœud supérieur de sa représentation sémantique, une position libre.

Ainsi, d'une part, la plupart des lexèmes en isolation peuvent être caractérisés comme des structures prédicatives, puisqu'ils impliquent la mise en relation d'une position X avec 'autre chose': non seulement les verbes, mais aussi les noms 'communs', les adjectifs et les prépositions impliquent de façon canonique la mise en relation d'une position X et p. ex. une propriété; ainsi, p. ex. le nom 'empereur' consiste en une mise en rapport entre une position X et une caractéristique structurellement primitive EMPEREUR.

D'autre part, les pronoms et les articles définis fonctionnent essentiellement comme des indications morphologiques de l'autonomie référentielle; cet effet sémantique se laisse formuler - dans l'approche présentée ici - comme une caractéristique structurale: un pronom ou un article 'ferme' la structure prédicative qu'il modifie, de sorte qu'il 'bloque' tout chevauchement, c.-à-d. de sorte que la structure en question ne puisse fonctionner par rapport à la structure matrice que comme un argument.¹² De même, les traits spécifiques d'une forme finie d'un verbe indiquent l'indépendance référentielle de l'événement représenté, ce qui correspond à l'autonomie structurale absolue de son domaine (cf. déjà la notion de 'processus autonome' développé dans Milner, 1982: 186-222): l'événement représenté est introduit comme une donnée à part, située directement par rapport à la situation extra-discursive (pour les différents facteurs impliqués dans la prédication assertive, cf. Kristeva, 1977).

11 Je me permets de signaler le cas de l'opposition infinitif-participe en grec ancien, où cet effet se manifeste de façon très claire. Il s'avère que le participe en grec ancien engendre nécessairement un domaine autonome, tandis que le domaine de l'infinitif (comme les domaines prépositionnels) est toujours médié. Ceci se démontre de façon convaincante dans la façon dont ces deux classes s'interprètent dans le contexte d'une structure causative. Cf. p. ex. le contraste entre *sophronēîn pepoieke Sokrâtes emé* (être-sage a-fait Socrate-NOM. moi-ACC.; "Socrate m'a fait être sage") et *sophronoûnta pepoieke Hómēros tôn Phoînika* (étant-sage-ACC. a-fait Homère-NOM. le Phénicien-ACC.; "Homère représente le Phénicien comme étant sage"). La construction à infinitif s'interprète nécessairement comme une causation 'normale': le domaine de l'infinitif se chevauche avec le nœud F2 de la structure (3) et n'a aucun statut référentiel indépendant de la causation: il n'y a pas d'une part 'moi' et d'autre part quelqu'un de sage. La construction à participe par contre ne s'utilise que dans une interprétation 'artistique' ('rendre comme' dans le sens d'une représentation littéraire ou plastique), ce qui s'explique de par le fait que le domaine participiel (autonome) 'remplit' la position Z de la structure (3), et fonctionne ainsi comme une entité référentielle indépendante: d'une part il y a 'le Phénicien' et d'autre part sa représentation littéraire. Je remercie A.-M. Chanet d'avoir attiré mon attention à ce phénomène. Pour d'autres effets sémantiques liés à l'opposition infinitif-participe en grec, cf. Scheppers, 1999.

12 Dans le graphisme de (3b), l'on pourrait formaliser le fonctionnement de l'article dans un groupe nominal de la façon suivante:



Ce graphisme représente les traits suivants de la construction: (i) il existe une relation de prédication entre une entité déterminée et une propriété; (ii) cette prédication donne lieu à un nœud non-prédicatif, c.-à-d. que la prédication est contenue à l'intérieur de l'entité close et autonome. Notons encore que les noms propres, comme les pronoms personnels, présentent cette 'clôture' syntaxico-sémantique de façon intrinsèque. Pour une analyse syntaxique du groupe nominal qui est sur ce point analogue à la mienne, cf. Stroik, 1994.

Cette notion de prédicativité permet alors de formuler un autre aspect du critère de l'autonomie structurelle et sémantique. Il s'avère que la différence entre (i) une relation de prédication impliquant un constituant prédicatif, et (ii) une prédication impliquant deux termes clos mis en relation par le biais d'une structure matrice, correspond exactement à une différence en ce qui concerne l'interprétation même de la relation de prédication: dans le cas (i) il s'agit d'une mise en rapport prédicative entre un 'token' et un 'type'; dans le cas (ii) d'une identification de deux entités 'token', ayant déjà une identité référentielle propre. Ceci s'observe le plus clairement dans le contexte d'une 'prédication première' par le biais de la copule 'être': dans le cas de "Pierre est boulanger", aucune entité référentielle 'boulanger' n'est impliquée; dans le cas "Pierre est le boulanger du village", le constituant 'le boulanger du village' est présenté comme un personnage identifiable en soi et Pierre est présenté comme identique à ce personnage.

De nouveau, l'avantage de cette analyse - si elle s'avère tenable - est d'ordre économique: des phénomènes qui nécessitaient l'introduction de quelques concepts fondamentaux et extra-grammaticaux ('token-type', 'référence' ...) se laissent réduire ici à des aspects structurels des structures linguistiques mêmes.

2. L'apposition: éléments pour une typologie.¹³

Dans le cadre du dispositif esquissé dans les paragraphes précédents, l'apposition a été définie comme une relation qui se distingue des relations morphosyntaxiques proprement dites par le fait que le constituant apposé n'est pas mis en rapport avec son support par le biais du contexte structurel matrice. Selon la définition (8), un grand nombre de phénomènes linguistiques se résume sous la catégorie de l'apposition, ainsi p. ex. - mis à part les 'appositions' traditionnelles - la plupart des phénomènes désignés par les notions de 'coordination' et de 'subordination',¹⁴ ou la relation entre des phrases finies se succédant dans un discours.

Dans ce chapitre, j'essaierai de formuler quelques critères en vue d'une typologie de cette catégorie d'apposition, qui du point de vue de l'interprétation se manifeste comme fort hétérogène.

2.1. Critère 1: le statut morphosyntaxique des constituants en apposition

De façon traditionnelle, l'apposition est conçue comme une relation morphosyntaxiquement **symétrique**, en ce sens que les constituants impliqués (i) appartiennent prototypiquement à la même catégorie morphosyntaxique, et (ii) sont interprétés comme ayant la même fonction par rapport à la structure matrice. Ainsi, le cas prototypique de l'apposition est du type (10).¹⁵

13 Les exemples que je citerai dans les paragraphes qui suivent, seront empruntés à ou inspirés par les exemples de Wilmet, 1997: 516-524; Grevisse & Goosse (éd), 1993¹³: 516-525 [sic!]; Riegel, 1991; Rémi-Giraud, 1991.

14 Pour la problématique de la délimitation de ces deux notions vis-à-vis la notion d'apposition, cf. Burton-Roberts, 1994. Puisque la coordination (additive) est un phénomène qui se laisse délimiter de façon assez claire, la question s'il faut résumer la coordination sous l'apposition ou non, me paraît une affaire terminologique peu pertinente dans le cadre de cet exposé. Moins triviale est la question des rapports entre apposition et subordination, mais cette problématique non plus ne pourra être traitée ici.

15 Burton-Roberts (1994: 185) cite deux critères fréquemment adoptés pour délimiter la notion d'apposition: "(a) elements should converge in extralinguistic reference (strictly this criterion focuses on appositions of NPs [...]) and (b) they should be capable of being understood as having the same syntactic function with respect to the same other elements in sentence structure". Conformément à l'esprit de cet exposé, je ne pourrai adopter le critère de la référence en tant que critère de base non-réductible.

(10a) Paris, la capitale de la France, est une belle ville.

(10b) Il a attrapé un voleur, le gendarme.

Dans la terminologie adoptée ici, cette symétrie se formule ainsi: (i) les deux constituants en apposition sont des constituants clos (non-prédicatifs); (ii) ils occupent ('tour à tour') la même position par rapport au contexte matrice. Le constituant apposé se présente alors comme une reduplication désambiguïsante de son support; c'est cette stratégie pragmatique de reformulation (ou de désambiguïsation, précision, correction ...) qui légitime pragmatiquement la présence de ce constituant (cf. infra, point 3.2). Un cas tout à fait analogue de symétrie peut se présenter avec des constituants prédicatifs, comme dans les exemples (11), que j'emprunte à Burton-Roberts (1994: 184).

(11a) He *took it without permission, filched it*.

(11b) They *ran - sprinted - up the hill*.

(11c) I'd do it under *normal, peacetime*, conditions.

(11d) This is different *from - or rather, than - the others*.

Comme le note aussi Burton-Roberts, l'analogie entre les exemples (10) et (11) peut servir d'argument en faveur de la pertinence d'une conception non-grammaticale (c.-à-d. pragmatico-discursive) de l'apposition. Du point de vue morphosyntaxique, les exemples ont en commun que - à chaque fois - le constituant apposé doit nécessairement être interprété comme une reduplication exacte de son support, et non pas comme un élément structurellement 'nouveau'.

Or, à côté de ces cas symétriques, ma définition (8) de l'apposition - tout comme les conceptions traditionnelles de cette notion - implique également des cas **asymétriques**, où le support est morphosyntaxiquement clos, mais l'apport est prédicatif, comme dans les cas (12).

(12a) Paris, ville des sciences et des arts, vaut la peine d'une visite.

(12b) Surprise, la fille laissait choir son bouquet.

(12c) Chaude, on la met dans un plat.

(12d) On peut la mettre dans un plat, mais chaude.

Contrairement aux appositions symétriques, les apports prédicatifs des cas (12) ne s'interprètent pas comme des reformulations (éventuellement métalinguistiques) de leurs supports, mais fonctionnent bien comme des apports structurellement indépendants par rapport à leur contexte. Si l'on compare à ce propos les exemples (10a) et (12a), l'on peut remarquer que l'apport prédicatif du cas (12a) s'interprète le plus normalement comme 'la raison pourquoi' Paris vaut la peine d'une visite, c.-à-d. comme un fait indépendant à propos de Paris et non pas comme une désambiguïsation de ce qu'est Paris. Ainsi, l'interprétation spécifique de la pertinence de ce fait par rapport au fait exprimé dans la phrase matrice est du même ordre que l'interprétation du rapport entre plusieurs phrases qui se suivent: en tant que donnée autonome, le fait exprimé de par l'apport est interprété de façon pragmatico-discursive comme pertinente par rapport au contexte matrice (cf. infra point 3.2).

Notons encore la différence entre les appositions symétriques et asymétriques quant à l'ordre des mots: tandis que dans le cas symétrique l'apport - en tant que reformulation - suit nécessairement son support, l'apport prédicatif du type (12) peut - selon sa fonction pragmatico-discursive - suivre ou précéder son support; l'apposition symétrique peut s'insérer n'importe où dans son contexte,

même en provoquant des parenthèses assez violentes (cf. l'exemple (11d)), tandis que l'apport prédicatif - ayant une fonction pragmatico-sémantique propre - est positionné par rapport à son contexte de façon plus clairement articulée, selon les mécanismes de structuration pragmatique qui déterminent aussi sa fonction.

Malgré ces différences, les deux types d'apposition distingués dans ce paragraphe, ont en commun le fait que les deux cas relèvent de la **réduplication** d'un élément structural: dans le cas de l'apposition symétrique, un élément de la structure matrice est rédupliqué pour être occupé par deux constituants différents; dans le cas de l'apposition asymétrique, un constituant est - en quelque sorte - rédupliqué pour fonctionner comme argument dans deux domaines indépendants.

2.2. Critère 2: les stratégies pragmatiques impliquées (incl. thème-rhème)

La question suivante s'est donc imposée: qu'est-ce qui peut motiver la présence même et l'interprétation spécifique des appositions, puisqu'elles ne relèvent pas de facteurs lexico-syntaxiques?

Dans une étude antérieure (Scheppers, 1997), j'ai essayé de démontrer que la cohérence structurelle (et donc la pertinence contextuelle) des actions langagières successives qui constituent un discours en tant que pratique langagière, est réglée par un nombre limité de mécanismes de structuration pragmatiques. Contrairement aux principes combinatoires de type syntaxique, qui ne s'appliquent que localement (au niveau des relations entre structures lexicales à l'intérieur de la phrase), ces mécanismes pragmatiques sont à l'œuvre tant sur le niveau macroscopique (p. ex. la cohérence des paragraphes d'un chapitre, ou des chapitres d'un livre) que sur le niveau microscopique (p. ex. les unités d'intonation individuelles; cf. infra, point 3.3).

Dans ce paragraphe, j'essaierai d'esquisser brièvement le fonctionnement de quelques-uns de ces mécanismes et de montrer comment ils pourraient rendre compte de l'effet spécifique de divers types d'apposition.¹⁶

- *parenthèses*

Dans le paragraphe précédent (2.1), l'on a vu comment un apport peut fonctionner comme une parenthèse qui a pour fonction pragmatique de corriger ou de désambiguïser un élément de son contexte.¹⁷

Des cas d'apposition prédicative tels que (12a) par contre s'analysent plutôt comme des parenthèses 'circonstanciées': plutôt que d'expliquer ou de corriger un élément déjà connu, ces appositions présentent (à propos de l'élément qui leur sert de support) un fait indépendant qui est directement pertinent par rapport au contexte. Notez que cette stratégie a également une application macroscopique, dans le cas de certains excursus descriptifs.

Tandis que la parenthèse est une stratégie pour ainsi dire 'parasitaire' par rapport à une structure discursive préexistante, les mécanismes suivants engendrent des articulations d'un discours dont les deux membres sont à chaque fois essentiels au fonctionnement spécifique de ce discours.

- *contraste*

Le mécanisme du 'contraste' structure le discours en juxtaposant deux contenus qui sont présentés comme différents mais du même ordre. Des opérateurs typiques explicitant le contraste sont 'd'une part, ... , d'autre part ...', '..., ... par contre', 'non seulement ..., mais aussi ...'. etc. Puisque le contraste implique par définition deux contenus du même ordre, il ne donne pas lieu à des appositions

16 Pour un traitement plus élaboré de ce sujet, voir Scheppers (soumis pour publication).

17 Dans le cas d'une 'dislocation droite' (p. ex. (10b)), le terme parenthèse est peu heureux; le terme anglais 'afterthought' serait alors mieux adapté. De toute façon, le fonctionnement pragmatique des deux cas reste essentiellement le même.

du type qui nous intéresse ici, bien qu'il puisse coordonner plusieurs apports (p. ex. "Surprise mais sans avoir peur, ...").

- *protase-apodose*

Cette stratégie consiste en le fait de d'abord présenter l'arrière-plan d'un contenu (la protase), et puis l'événement ou le fait même qui est important pour le développement du discours. La protase - en tant qu'arrière-plan - peut se trouver dans de relations diverses avec son apodose: elle peut en être la condition logique, la situation temporelle, la scène, la cause ou la raison etc. Sur le plan microscopique, c'est ce mécanisme qui est responsable pour les appositions prédicatives du type (12b-c).

- *thème-rhème*

Le mécanisme discursif que j'appelle 'thème-rhème' a en commun avec la stratégie 'protase-apodose' qu'il engendre deux membres dont le premier sert de point de départ pour le deuxième, qui contient l'information contextuellement 'nouvelle' (ou autrement pertinente).¹⁸ Ce qui est spécifique à la stratégie 'thème-rhème' est que le premier membre a pour unique fonction de présenter l'entité de laquelle il s'agira dans le membre-rhème. Ainsi, l'interprétation des appositions (13) relève du même mécanisme qui engendre certains types d'introduction (p. ex. d'un texte scientifique), ou le rapport entre le titre d'un texte et le texte même: d'abord on dit de quoi il s'agit, puis ce qu'il en est.

(13a) Des bateaux, j'en ai pris beaucoup.

(13b) Le gendarme, il a attrapé un voleur.

(13c) Moi, mon papa est le plus fort.

(13d) Quant à moi, ça ne m'intéresse pas.

Dans mon analyse, le terme de 'dislocation gauche' n'est donc pas approprié pour décrire les exemples (13): c'est bien la phrase finie qui est analysée comme l'apport de l'apposition qui a le constituant 'disloqué' pour support-thème. Remarquez également que ces appositions de type thème-rhème sont symétriques selon le critère \pm prédicatif (le support nominal, aussi bien que la phrase finie, sont morphosyntaxiquement clos), mais asymétrique du point de vue du type d'entité que représentent les deux membres de la relation: le support-thème est souvent du type 'objet' ou 'personne', tandis que l'apport-rhème est nécessairement du type 'contenu propositionnel'.

Vu le fait qu'il s'agit d'une stratégie discursive fort productive, il n'est pas anormal qu'elle ait donné lieu à des formes (plus ou moins) grammaticalisées, telles que les exemples (14).

(14a) ... et ma tante qui n'arrive pas ...

(14b) Voilà Jean qui arrive!

(14c) C'est lui qui est coupable.

(14d) *légo tòn paída hótí paízei.*

je-dis l'enfant-ACC. (le fait) qu'il-joue

"Je dis que l'enfant joue".

¹⁸ Il faut noter que dans certaines terminologies fonctionnalistes, le couple de notions thème-rhème (ainsi que le terme générique 'thématisation') est appliqué à cet aspect plus général de la structuration discursive (pour des références, cf. Scheppers, 1997: 82).

“Je dis (à propos) de l’enfant qu’il joue”.

Notez surtout l’exemple en grec ancien (14d), qui illustre le phénomène de la **prolepse**, qui consiste en le fait qu’un contenu propositionnel ‘complétif’ peut toujours être précédé par un constituant nominal qui fonctionne comme son ‘thème’ (cf. aussi Milner, 1982: 245-266; Chanet, 1988; Scheppers, 1999).

2.3. Critère 3: le ‘détachement’ prosodique et pragmatique

Un troisième critère qui s’avère important en vue d’une typologie des appositions, est celui que l’on appelle traditionnellement le (non-)détachement.¹⁹

On sait que, en analyse du discours, l’unité d’intonation (avec la présence d’une pause comme caractéristique secondaire) est souvent considérée comme l’unité pragmatico-cognitive élémentaire du discours, c.-à-d. l’action langagière élémentaire, caractérisée par le fait qu’elle présente une seule donnée pragmatiquement pertinente (un seul ‘focus’) à la fois (pour des références, cf. Scheppers, 1997).

Or, les stratégies qui règlent l’interprétation des diverses appositions (cf. supra, 2.2), articulent - précisément - les actions successives constituant le discours en tant qu’activité cohérente. Du point de vue adopté ici, l’on s’attendrait donc à ce que les appositions soient toujours ‘détachées’, c.-à-d. consistent toujours de deux actions langagières indépendantes.

Un problème se pose donc dans le cas de constructions telles que ‘Pierre boit son café chaud’, où l’on voudrait analyser la relation entre le COD et l’adjectif comme une apposition (selon les critères adoptés ici), mais où l’apport de l’apposition n’est pas normalement produit comme une unité d’intonation à part (cf. infra 3.3).

3. La ‘prédication seconde’ en français: le cas des attributs du COD.

Dans ce chapitre, je me concentrerai sur une classe particulière de phénomènes qui dans la *Grammaire critique* relèvent de la ‘prédication seconde’: les phénomènes qui dans la grammaire traditionnelle sont appelés attribut du complément d’objet direct (cf. p. ex. Grevisse & Goosse (éd) 1993¹³: 457-475).²⁰ J’essaierai de démontrer que la relation entre les constituants qui dans la *Grammaire critique* sont appelés le ‘thème’ et le ‘rhème’ d’une ‘prédication seconde’, est dans certains de ces cas médiée par la structure intrinsèque du verbe matrice. Selon les critères adoptés ici, ces relations sont d’un type fondamentalement différent de celles qui se résument sous la catégorie d’apposition.

3.1. Complétudes

Un premier groupe d’attributs du COD se laisse analyser ici comme le produit du mécanisme de la complétude: la relation de prédication entre les constituants impliqués relève d’une relation entre deux positions de la structure matrice.

19 Cf. p. ex. Grevisse & Goosse (éd), 1993¹³: 517-521. Cf. également la notion d’épithète détachée, Grevisse & Goosse (éd), 1993¹³: 508-513.

20 Pour des approches critiques de cette notion, cf. également Rémi-Giraud, 1991 et Riegel, 1991. Il ne m’est pas possible d’entrer dans le détail à propos des différences et des convergences entre ces approches et celle présentée ici.

Cette analyse s'impose dans le cas de la 'dénomination prédicative propre' , et de la 'dénomination prédicative commune' (ex. (15a) resp. (15b), cf. Wilmet, 1997b: 517).

(15a) Je m'appelle Socrate.

(15b) J'appelle un chat un chat.

Quelle que soit l'analyse complète de la structure sémantique d' 'appeler', elle impliquera nécessairement une position pour le 'nom' (position optionnellement vide) et une position pour ce qui porte ce nom. Ces deux positions peuvent alors être remplies par des constituants clos, ayant une autonomie structurelle et sémantique.

À ce propos, il faut noter que, même si la position qui désigne le nom est remplie par un constituant intrinsèquement prédicatif (p. ex. "Moi, j'appelle ça tiède!"), le mécanisme du chevauchement n'est pas applicable: le constituant 'tiède' fonctionne comme une structure close et sera interprété comme une entité autonome, c.-à-d. qu'il recevra ici une interprétation métalinguistique (il s'agit du mot 'tiède' en tant que mot). Ainsi, le critère de l'autonomie du domaine confirme l'analyse de la construction en termes de complétude.

Une analyse analogue pourrait s'imposer dans des cas comme "Marie le prend pour un fou" (Wilmet, 1997b: 518): quelle que soit l'origine historique et le processus de grammaticalisation qui a donné lieu à cette construction, la combinaison lexicalisée 'prendre - pour' fonctionne synchroniquement comme une fonction trivalente. Notez que dans ce cas-ci, le constituant "un fou" s'interprète également comme une entité autonome: d'une part il y a 'lui' et d'autre part 'le fou' qu'il est dans la vision de Marie (cf. la construction "Elle le prend pour Napoléon").

3.2. Chevauchements

D'autres cas de 'prédication seconde' se laissent analyser en termes de chevauchement.

Cette analyse s'impose en premier lieu pour les constructions **causatives** (ex. (16)), qui impliquent toutes un verbe présentant la structure sous-jacente (3).

(16a) Nous avons promu Marie boulangère.

(16b) Pierre rend Marie heureuse.

(16c) Pierre fait pleurer Marie.

(16d) Traduisez ce texte en latin.

En effet, les verbes 'promouvoir', 'rendre', 'faire' et 'traduire' impliquent plausiblement déjà la mise en rapport de leur COD avec l'état présenté par les constituants prédicatifs 'boulangère', 'heureuse', 'pleurer' resp. 'en latin'. Cette analyse se confirme par le biais du critère de la (non-)autonomie des domaines: l'état impliqué par les domaines 'Marie-boulangère', 'Marie-heureuse', 'Marie-pleurer', ou 'ce texte-en latin' n'a aucun statut référentiel hors de l'action décrite par le verbe matrice. De plus, contrairement aux cas avec 'double complétude' (15), les constituants-'rhème' en

question n'indiquent pas des entités à part: p. ex. il n'y a pas d'une part 'Marie' et d'autre part 'une boulangère'.²¹

Une variante statique des fonctions causatives est constituée par un type de fonctions que l'on pourrait appeler **verbes de contrôle** (cf. supra, point 1.1). Le fonctionnement des verbes 'avoir et 'tenir' (ex. (17)) illustre ce phénomène.²²

(17a) tenir quelque chose dans sa main

(17b) tenir quelque chose au chaud

(17c) avoir une voiture au garage

(17d) avoir le cheveu rare

Dans cette analyse, les verbes 'avoir' et 'tenir' impliquent la même structure (3) que les causatifs, avec cette différence que l'orientation intrinsèque vers la position Z de la structure est ancrée dans la situation spatio-temporelle de l'argument X, tandis que dans le cas des causatifs la position Z de la structure est localisée 'ailleurs'. Aussi, parce que les localisations du point de départ X et du point 'final' Z de la structure orientée coïncident, la mise en rapport entre les positions impliquées dans un verbe comme 'avoir' ou 'tenir', n'est pas interprétée comme un processus mais bien comme un état.²³

Ainsi, la relation entre p. ex. "rare" et "le cheveu" dans l'exemple (17d) s'analyse comme un cas de chevauchement: la prédication impliquée dans la structure de l'adjectif se superpose à la relation entre les positions Y et Z de la structure du verbe matrice. Aussi, le domaine de "rare" n'est pas interprété comme une donnée autonome: l'expression (17d) n'implique nullement que (i) "le cheveu est rare" ou que (ii) "X a le cheveu";²⁴ au contraire: le domaine "le cheveu-rare" est présenté comme faisant intégralement partie de la situation du sujet X du verbe matrice.

3.3. Appositions

Abordons maintenant le problème des attributs du COD qui ne se laissent pas analyser en termes de la structure intrinsèque du verbe matrice et qui donc (par définition) doivent s'analyser comme des appositions (p. ex. (18)).

(18a) (En rentrant), j'ai trouvé mon voisin ivre.

(18b) Pierre boit son café chaud (= il le boit chaud).

21 À propos de l'exemple (16d), il faut noter que c'est bien le constituant 'en latin' qui se superpose au nœud F2 de 'traduire' et non pas le seul mot 'latin', qui - lui - se trouve dans une relation de 'complétude' avec 'à'. Aussi, la langue que l'on appelle 'latin', est bien une entité autonome par rapport à 'ce texte'.

22 Pour cette analyse de la structure interne de 'to have', cf. les références chez Jackendoff (1990: 261). Pour une analyse qui implique également la fonction d'auxiliaire du verbe 'avoir', cf. Bouchard, 1995: 211 seqq. Pour une discussion des facteurs qui pourraient déterminer les différences entre 'avoir' et 'tenir' (agentivité, intentionnalité ...), cf. Jackendoff, 1990: 125-151; Bouchard, 1995: 259-386 (passim).

23 Pour cette notion de 'localisation', cf. Bouchard, 1995: 167-170. Notez que cette analyse rend également compte des emplois apparemment bivalents d' 'avoir' (p.ex. "J'ai deux voitures").

24 Notez d'ailleurs que ni la phrase (i) ni la phrase (ii) paraissent être grammaticales dans le sens requis. Est-ce une indication en faveur de l'analyse proposée?

À première vue, cette classe d'attributs du COD ne pose pas de problèmes graves du point de vue morphosémantique: il serait - a priori - fantaisiste de supposer que des verbes comme "trouver" ou "boire" impliquent intrinsèquement une relation telle que celle exprimée par les attributs dans les exemples (18); de plus, les domaines des attributs se présentent ici comme des domaines autonomes par rapport au domaine du verbe matrice: le fait que le voisin était ivre est un fait 'ontologiquement' indépendant du fait que je l'ai trouvé lorsqu'il était dans cet état; de même, la température d'un café n'est pas intrinsèquement liée au fait que quelqu'un le boive ou non. Notez à ce propos l'analogie entre p. ex. (18b) et des propositions circonstancielles finies comme "Pierre (ne) le bois (que) lorsqu'il est froid".

Tout de même, ces cas présentent des aspects problématiques. Ainsi, la productivité de la construction en question n'est pas illimitée: il s'avère que l'acceptabilité de l'attribut est douteuse dans p. ex. les cas (19), sans qu'il soit clair de prime abord en quoi ces exemples diffèrent des exemples (18).

(19a) ?On les abrutit tout jeunes (pour en faire des sujets dociles).

(19b) ?Les œufs, il faut les battre froids.

(19c) ?Les chaussures, il faut les peindre neuves.

(19d) ?*Pierre boit son Riesling excellent.

Or, je voudrais suggérer - à titre de tentative - que ce problème d'acceptabilité ne relève pas des caractéristiques intrinsèques de la sémantique des constituants impliqués, mais est plutôt lié au fait que ces attributs se présentent - normalement - comme des appositions non-détachées, et que donc l'ensemble de la phrase matrice et de la prédication apposée doit être pragmatiquement interprétable comme une seule action langagière, un seul contenu informationnel pertinent (cf. supra, 2.3). Cette analyse implique que ce type d'attribut apposé est légitime si l'attribut est interprétable comme ce qui constitue le sens pragmatique ('le focus') même de l'assertion de la phrase entière et donc comme caractérisant le contenu de la phrase matrice dans son entièreté. Ceci implique à son tour que l'ensemble des autres constituants de la phrase doit être interprétable comme une donnée dont il est présupposé qu'elle *peut* être caractérisée par l'attribut en question. C'est ce qui expliquerait alors l'étrangeté des cas (19) par rapport aux cas (18). D'une part, il est normal de faire la distinction entre un café froid, un café tiède et un café chaud lorsqu'il s'agit de le boire ou non; de même, il est facilement concevable - vu les conventions sociales - que le fait que le voisin était ivre est suffisant pour mentionner le fait que l'on l'a trouvé dans cet état. D'autre part, pour que les exemples (19) soient acceptables, il faudrait des présupposés inhabituels, mais - c'est ce que je suggère - ils ne sont pas inacceptables pour des raisons intrinsèques:²⁵ ne pourrait-on pas imaginer un contexte où même l'exemple (19d) - à première vue le moins acceptable de la série - serait interprétable d'une façon 'normale'? Ne suffit-il pas de supposer p. ex. un milieu social dans lequel 'boire du Riesling' est une activité ayant une fonction culturelle bien spécifique et où 'boire du Riesling abominable' est (p. ex.) une perversion reconnue?

25 Pour l'acceptabilité de l'exemple (19a) et l'inacceptabilité de (19d), cf. Riegel, 1991: 109-110.

3.4. Problèmes

Des analyses comme celles suggérées dans le paragraphe précédent - même si elles s'avéraient fournir un explication tenable pour les cas (18-19) - ne résolvent pas telles quelles tous les problèmes liés aux attributs du COD. Je me contenterai de simplement citer deux problématiques récalcitrantes à ce propos.

Premièrement, aucun élément cité ci-dessus n'explique en soi pourquoi les appositions de type 'attribut' ne peuvent avoir comme support que le sujet ou le COD de la phrase matrice. Notons simplement que les intuitions à propos des phénomènes illustrés par les exemples (20) sont - une fois de plus - difficiles à expliciter.

(20a) *Je mets du sucre dans mon café *chaud*.

(20b) *Une fois chaud, j'ai mis du sucre dans mon café.

(20c) ?*Je le bois froid, mais je mets du sucre dans mon café - chaud.

(20d) ?Je l'ai versé dans ta tasse chaud!

(20e) Une fois chaud, je l'ai versé dans ta tasse.²⁶

Deuxièmement, des problèmes particuliers sont liés à une classe de verbes notoirement complexe que l'on pourrait résumer sous la catégorie globale **verbes de représentation mentale**.²⁷ Puisqu'il est impossible de même commencer à rendre compte des constructions possibles (et impossibles) avec des verbes comme 'dire', 'croire', 'juger', 'voire' etc., je me permets de référer à un article (Scheppers, 1999), dans lequel je fournis quelques indications concernant la façon de laquelle notamment les notions de 'domaine (non)-autonome' et de 'thème' se laissent appliquer à la problématique des constructions complétives en grec ancien.

4. Conclusion

Plutôt que d'élaborer une analyse descriptive d'un corpus de phénomènes, j'ai voulu présenter le résultat d'une réflexion (et d'un travail de bricolage) au niveau de l'architecture de la théorie grammaticale même, ainsi qu'un dispositif de critères d'analyse qui en dégage. Ainsi j'ai voulu esquisser, brièvement et de façon préliminaire, comment une approche basée sur des principes lexicalistes et sémantistes pourrait affecter la typologie des phénomènes qui dans la terminologie de Wilmet (1997b) s'analysent en termes de 'thème' et de 'rhème'.

Ce qui dans la *Grammaire critique* est analysé en termes de la relation de 'prédication' entre un 'thème' et un 'rhème', correspond ici à plusieurs relations fondamentalement différentes:

- (i) la relation de 'prédication' entre deux positions à l'intérieur d'une structure lexico-sémantique;

²⁶ Il est entendu que le support de "chaud" est dans les exemples (20) à chaque fois le café.

²⁷ Pour cette problématique dans sa globalité, cf. Jackendoff, 1983: 212-239. Plus spécifiquement à propos des attributs du COD en français, cf. p. ex. Riegel, 1991. Pour une problématique apparentée en grec ancien, cf. Chanet, 1988.

- (ii) la relation entre un lexème et le constituant prédicatif dont il est l'argument supérieur (ou bien dans le cadre d'une relation de complétude ou de chevauchement, ou bien dans une relation d'apposition);
- (iii) la relation entre le support et l'apport d'une apposition;
- (iv) la relation pragmatico-discursive entre un thème ('topic') et un rhème ('comment').

Sélection bibliographique

- BOUCHARD, D., 1995, *The semantics of syntax: a minimalist approach to grammar*, Chicago, University Press.
- BURTON-ROBERTS, N., 1994, «Apposition», in ASHER, R.E. - SIMPSON, J.M.Y. (éds), 1994, *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford-New York-Seoul-Tokio, Pergamon, pp. 184-187.
- CHANET, A.-M., 1988, «Objet propositionnel, prolepse et objet externe», in RIJKSBARON, A. - MULDER, H.A. - WAKKER, G.C. (éds), 1988, *In the footsteps of Raphael Kühner*, Amsterdam, Gieben, pp. 67-97.
- DE GAULMYN, M.-M. - REMI-GIRAUD, S. (éds.), 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires.
- GREVISSE, M. - GOOSSE, A. (éd), 1993¹³, *Le bon usage. Grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- JACKENDOFF, R., 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge (Mass.)-London, MIT.
- JACKENDOFF, R., 1987, *Consciousness and the Computational Mind*, Cambridge (Mass.)-London, MIT.
- JACKENDOFF, R., 1990, *Semantic Structures*, Cambridge (Mass.)-London, MIT.
- KRISTEVA, J., 1977, «La fonction prédicative et le sujet parlant», in KRISTEVA, J., *Polylogue*, Paris, Seuil, pp. 323-356.
- MILNER, J.-C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- REMI-GIRAUD, S., 1991, «Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique», in DE GAULMYN, M.-M. - REMI-GIRAUD, S. (eds.), 1991, pp. 151-207.
- RIEGEL, M., 1991, «Pour ou contre la notion grammaticale d'attribut de l'objet: critères et arguments», in DE GAULMYN, M.-M. - REMI-GIRAUD, S. (eds.), 1991, pp. 99-118.
- SCHEPPERS, F., 1997, «Les articulations de la chaîne parlée en grec ancien», in BANFI, E. (éd), *Atti del II Incontro internazionale di Linguistica greca*, Trento, Labirinti, pp. 77-99.
- SCHEPPERS, F., 1999, «Morphosyntaxe et morphosémantique des constructions complétives: domaines autonomes - domaines médiats», in JACQUINOD, B. (éd), *Actes du colloque sur les complétives en grec ancien (St-Étienne, septembre 1998)*. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne: 277-289.
- SCHEPPERS, F., (soumis pour publication). "P(ragmatic)-trees. Towards an integrated model for the pragmatic analysis of discourse coherence", soumis à *Journal of Pragmatics*.
- SPEAS, M., 1990, *Phrase Structure in Natural Language*, Dordrecht-Boston-London, Kluwer Academic.
- STROIK, T.S., 1994, «Saturation, Predication, and the DP Hypothesis», *Linguistic Analysis*, 24, pp. 39-61.
- WILLIAMS, E., 1994, *Thematic Structure in Syntax*, Cambridge (Mass.)-London, MIT.

WILMET, M., 1997a, «L'apposition: une fonction à réestimer», in KLEIBER, G. - RIEGEL, M., *Les formes du sens: études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 413-421.
WILMET, M., 1997b, *Grammaire critique du Français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Scheppers, Frank. 2002. Thème, apposition, prédication seconde. Une approche ultra-lexicaliste et ultra-sémantiste. *Círculo de lingüística aplicada a la comunicación* 9, 47-64.
Universidad Complutense de Madrid, ISSN 1576-4737, <https://revistas.ucm.es/index.php/CLAC>.

Publicado: 15 de febrero de 2002

Actualizado pdf: 7 de mayo de 2007, 15 de marzo de 2023